Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 28 (1998)

Heft: 11

Artikel: L'AVS a cinquante ans!

Autor: B.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-826817

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'AVS a cinquante ans!

L'AVS n'est pas une vieille dame, elle entame à peine son demi-siècle. Régulièrement, elle subit des liftings pour ne pas paraître son âge. Elle naissait en 1948, rappelez-vous...

idée même de l'AVS voit le jour en 1886, mais ce n'est

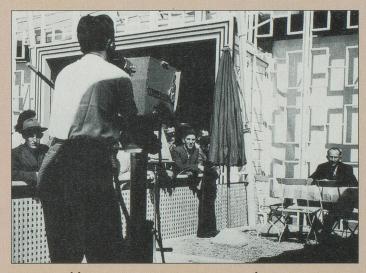
qu'en 1919 qu'une commission d'experts est nommée. Le 6 décembre 1925, le peuple approuve le projet d'article constitutionnel instaurant une assurance vieillesse et survivants avec la possibilité de la compléter en temps utile avec une assurance invalidité. Mais un référendum repousse la loi d'exécution... C'est l'introduction de l'allocation pour pertes de salaire et de gain, qui est introduite pendant les années de guerre 1939-1945, qui va donner l'impulsion nécessaire. Le 6 juillet 1947, le résultat de la votation est clair: le peuple, dans un vote mémorable,

approuve à 80% l'AVS. Il ne s'agit plus de proposer une assistance aux plus démunis, mais de constituer un vrai fonds de prévoyance commun.

L'AVS entre en vigueur le 1er janvier 1948. Les premières rentes versées sont modestes, puisque la rente minimale s'élève à 40 francs par mois et la rente maximale pour un couple est alors de 200 francs. Mais ces premiers versements apparaissent comme une manne aux yeux des bénéficiaires. Jusqu'alors, les personnes âgées dépendaient étroitement du bon vouloir de leurs descendants ou de l'éventuelle épargne constituée péniblement pendant une longue vie de travail. Au sortir de la guerre, les plus âgés se trouvent plus que jamais dans une situation économique difficile. L'AVS vient donc à point nommé.

Jusqu'en 1957, l'âge de la retraite pour les femmes est fixé à 65 ans, comme pour les hommes. Il est abaissé à cette date à 63 ans et passe à 62 ans en 1964.

Aujourd'hui, on le sait, la dixième révision de l'AVS prévoit un retour progressif de l'âge de la retraite pour les femmes à 63, puis à 64 ans d'ici à l'année 2005. A partir de l'an 2010 environ, hommes et femmes pour-



Le public assiste au Comptoir à une démonstration de la télévision française

raient choisir l'âge de leur retraite dans une fourchette allant de 62 à 67 ans. Il y aura un certain nombre de conditions à cela, liées au nombre d'années de cotisations (41 ans au minimum) et au salaire des futurs retraités (2000 francs au maximum). Il est évidemment trop tôt pour déterminer exactement les répercussions que pourrait avoir cette onzième révision, mais l'avenir promet des surprises aux futurs retraités et, vu la conjoncture économique, elles ne seront pas forcément bonnes.

L'AVS a bouleversé le mode de vie des seniors, leur a conféré une autonomie jusqu'alors bien compromise. Aujourd'hui considérée comme un dû, elle était alors vue comme une sorte de cadeau. Les témoi-

gnages très touchants des premiers bénéficiaires en rendent bien compte. Il faut dire que les années 40 avaient été dures à vivre. Mais que s'était-il donc passé cette année-là? Souvenez-vous... 1948, c'est la naissance de l'Etat d'Israël, le 14 mai, immédiatement suivie de la première guerre israélo-arabe. Au début de l'année, le 30 janvier, Gandhi avait été assassiné et avec lui une certaine idée de la paix et de la non-violence. Sartre écrivait «Les Mains sales»,

tandis que le mouvement existentialiste prenait ses quartiers à Saint-Germaindes-Prés. Le 10 décembre, la Déclaration universelle des droits de l'homme était proclamée, avec l'espoir que plus jamais on assisterait à certaines atrocités. Ce même hiver, en Suisse, les jeux Olympiques avaient lieu à Saint-Moritz. Et puis le Nescafé et les bas nylon changèrent modestement les habitudes des consommateurs helvétiques. En quelques images, une chronique des grands événe-ments de l'année de naissance de Madame AVS. Bon anniversaire et longue vie!

B. P.

Le temps de la fête

L'Office fédéral des assurances sociales tient à célébrer dignement les 50 ans de l'AVS. Le 21 novembre, à Berne, une fête réunissant toutes les générations se tiendra dans la grande halle de la BEA. Un programme de musique, théâtre, danse, est prévu dans plusieurs lieux. Jeunes et moins jeunes, responsables politiques et partenaires sociaux, pourront échanger leurs idées sur l'avenir de la prévoyance sociale en Suisse.

Plus de 100 000 ouvriers italiens travaillent en Suisse en 1948



Charles Apothéloz crée à Lausanne le Théâtre des Faux-Nez



Les créateurs de la Chaîne du Bonheur rencontrent partout la sympathie du public



Cadeve le bas de qualité
le ba

Les maisons suisses proposent des bas en nylon

Ça s'est passé en 1948

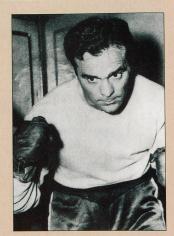
Les photos sont tirées du livre «Du Réduit à l'Ouverture. La Suisse de 1940 à 1949», Editions Eiselé, Prilly.



Les Jeux Olympiques d'hiver à Saint-Moritz enthousiasment le public



Le barrage de la Dixence disparaîtra dans un lac beaucoup plus grand pour donner naissance à la Grande-Dixence



Les Français suivent avec passion le match de boxe de Marcel Cerdan, qui meurt l'année suivante